

## L'AVENIR DE LA PHILOSOPHIE EN IUFM

Faut-il finalement enseigner la philosophie en IUFM ? Pour certains philosophes, cela ne doit pas faire de doute, ainsi le rapport Derrida/Bouveresse affirme dans le cinquième point de son préambule : "tous les maîtres du premier et du second degré, quelles que soient les disciplines qu'ils se préparent à enseigner, devraient bénéficier lors de leurs années de formation d'un enseignement de philosophie". Deux raisons sont avancées : d'une part, "tous les maîtres doivent pouvoir s'interroger sur l'aspect nécessairement problématique de leur pratique", d'autre part, "une conception pluridisciplinaire de l'enseignement implique que tous les maîtres puissent avoir les moyens de construire une réflexion sur les liens qu'entretiennent entre eux, historiquement et logiquement, les divers savoirs enseignés à l'école et au lycée. C'est dire, à partir de l'exigence d'une telle transversalité que, dans toutes les branches de la formation des maîtres, un enseignement philosophique est nécessaire"<sup>1</sup>. Mais, d'autres philosophes sont tout aussi catégoriques... en un sens opposé ; par exemple, quand un Front républicain de l'enseignement conçoit, par la voix de Bernard Bourgeois<sup>2</sup>, les IUFM comme le point culminant d'une "dérive pédagogique" et réclame "la suppression pure et simple d'un tel condensé si nocif de tant d'erreurs", dérive qui se traduit aussi par des projets qui, à l'Université, "maltraitent spécialement les Lettres Classiques et l'enseignement philosophique". On ne peut conclure de cette analyse qu'une alternative : ou les IUFM ou l'enseignement philosophique ! car d'une certaine manière, Bernard Bourgeois prend acte de ce que Charles Coutel appelait l'an dernier, "une attitude fondamentale du rejet du philosophique en tant que tel qui semble traverser la loi d'orientation elle-même et le rapport Bancel", ou encore du souhait du syndicat des directeurs d'Ecole Normale : "il nous paraît nécessaire de diminuer le rôle de la philosophie au profit des techniques de communication et d'animation". Le problème semble donc se situer entre l'affirmation d'une nécessité et celle d'une impossibilité ; pour les uns, la na-

---

<sup>1</sup>- J. Bouveresse et J. Derrida, *Commission de philosophie et d'epistémologie*. Juin 1989.

<sup>2</sup>- B. Bourgeois, *De l'école à l'université : la raison d'un échec*, Libération, 20 mars 1992.

ture de la philosophie implique contradiction qu'elle n'existe pas dans les IUFM, pour les autres, la nature des IUFM implique contradiction que la philosophie y subsiste. Nous disons problème et pas simplement différence d'appréciation entre ceux qui se sont exprimés avant la création des IUFM comme Derrida et ceux qui se sont exprimés après comme Bourgeois ; il y a, en effet, ici et maintenant, des professeurs de philosophie en IUFM.

Quelle est la situation ? L'enseignement de la philosophie en IUFM n'est plus affaire de textes de lois, de décrets, ni de programmes officiels. C'est donc au nom d'autre chose qu'il subsiste. Tant qu'un texte ne le supprimera pas, il aura cette existence variable et précaire selon les IUFM, existence dépendant à la fois de la force de conviction et de la présence argumentative des professeurs de philosophie en place et de la clairvoyance ou de la lassitude de leurs interlocuteurs. Cette force et cette présence donnent à l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais une spécificité : la philosophie tant à la direction que dans les centres y est plus affirmée qu'ailleurs ; ajoutons que, plus qu'ailleurs, l'UFR de philosophie (Lille III) s'investit dans les projets et la réflexion. Ainsi, l'enseignement philosophique apparaît dans la rubrique *formation générale professionnelle* des PE, dans la préparation à l'épreuve orale professionnelle et dans celle du mémoire professionnel, dans la *formation générale commune*<sup>3</sup>. Pourtant cette situation est fragile, non seulement pour nous, mais pour ceux qui nous suivront. Et dès lors la question se pose : comment instaurer la philosophie en IUFM de telle sorte que son enseignement soit spécifiquement désigné ?

Car c'est là l'objectif essentiel : que l'enseignement de la philosophie soit explicitement inscrit au plan de formation, c'est-à-dire qu'il soit habilité, agréé. Pour cela, il nous semble nécessaire de sortir de l'ambiguïté du règne de la *spécificité par défaut*, c'est-à-dire l'ensemble des tâches que les professeurs de philosophie assurent parce que d'autres ne les assurent pas — spécificité qui certes a ménagé jusque là une place aux enseignants de philosophie mais a souvent ruiné toute tentative de la fonder philosophiquement. Nous héritons en effet d'une double filiation : celle de la psychopédagogie et celle du programme de 1984 dont Derrida écrivait : "La réussite remarquable, attestée par la grande majorité des normaliens et des enseignants, de cette rencontre entre la philosophie et la formation professionnelle, encouragerait à en étendre la portée à toute la formation des maîtres (...), et évidemment aux futurs IUFM."<sup>4</sup>. Il n'est pas sûr que nous puissions nous en féliciter autant que le

---

<sup>3</sup>- Nous avons cette année, à Douai, proposé un module de philosophie politique commun aux normaliens P2 et aux PLC2.

<sup>4</sup>- J. Derrida, *Du droit à la philosophie*, p. 649, Galilée, Paris 1990.

fait Derrida car il y a aussi le défaut de spécificité de l'enseignement de la philosophie, et là, parfois, combien ont raison ceux qui nous disent que nous ne sommes pas les seuls à réfléchir, à penser le système éducatif, à apprendre à penser, à nous demander ce que c'est qu'apprendre, à faire de l'épistémologie ou à revendiquer une éducation à la citoyenneté ! Ainsi, tant que notre présence sera fondée sur cette spécificité par défaut les principes que nous revendiquons, dans lesquels non seulement le système éducatif ne se reconnaît plus mais qu'il tend à exclure, seront impuissants à empêcher que d'autres instances et d'autres savoirs prennent la place de la philosophie dans un domaine où finalement elle n'aura eu d'existence que relativement à une absence... et parfois à sa propre absence. Par exemple, on ne voit pas comment nous pourrions lutter à armes égales contre la montée en puissance, dans tous les sens du terme, du cognitivisme qui peut fédérer des domaines que l'enseignement philosophique rassemble aujourd'hui. Il ne s'agira pas de dire qu'on n'est pas d'accord, que ça discute... Il faudra se convertir ou disparaître. A moins que...

Si d'authentiques compétences se sont développées dans le domaine de la psychopédagogie qui ne peuvent qu'être poursuivies et approfondies et si, par ailleurs, on ne voit pas encore poindre de la part des sciences de l'éducation une relève enseignante qui s'y subsisterait, nous ne pensons pas que la présence de la philosophie doive s'y résumer ni dépendre, par provision, de la contingence de cette attente. Toutefois les principes qui sont ceux d'un certain nombre d'entre nous (culte de l'humanité, idéal républicain, enseignement fondé sur les éléments de savoir, etc...) peuvent-ils valoir, à eux seuls, de légitimation à notre existence ? Ces principes seront aussi abstraits et formels, aussi générateurs de ressentiment et de conscience malheureuse, que ceux d'une politique éducative sur laquelle ils se lamentent, tant qu'ils ne seront pas accompagnés d'une politique de compréhension. Il n'est guère philosophique de se lamenter et de pleurer sur "la destruction progressive de l'institution scolaire dans notre pays". Il faut comprendre. D'où vient cette idée que la philosophie ne pourrait vivre que dans un climat institutionnel propice, qui aurait été celui, mettons, de l'institution scolaire du 30 juillet 1816 (Berlin) au 13 mai 1968 (Paris) ? Notre ère est polémique, agonistique, c'est celle d'un *conflit des facultés*. Il nous faut des armes car nous savons que c'est à la limite de notre survie qu'il nous faudra enseigner. Il nous semble donc que la situation nous impose non pas de justifier la présence de la philosophie mais de l'affirmer, c'est-à-dire de la définir.

C'est dire à notre sens que l'avenir de la philosophie en IUFM, dans la mesure où il peut encore dépendre de nous, doit s'appuyer sur la **production d'un savoir** et la mise en œuvre d'une pratique qui lui soient

propres. Par conséquent, il nous semble essentiel de fonder une structure où expériences, pratiques et recherches pourraient être entreprises, exposées, débattues. Cette proposition répond à des interrogations lancées ailleurs (nous pensons en particulier à la revue *L'Ecole des philosophes* du CRDP de Lille et au secteur philosophie du GFEN, basé à l'IUFM de Chartres) ; faut-il alors créer un institut de recherche en philosophie de l'éducation, étroitement lié à l'IUFM du Nord-Pas-de-Calais ? Nous le pensons. Selon quelle dynamique devrait-il se constituer ? Dans la mesure où un certain nombre de discours, de concepts et de pratiques tendent aujourd'hui à dénier à la philosophie la tâche de participer à la formation des maîtres, la dynamique d'une telle structure pourrait se placer sous le signe de ce que disait Derrida : "Instaurer un droit à la philosophie là où celui-ci paraît nul, dénié, interdit ou invisible. Mais n'est-ce pas la philosophie même ? En acte et à son origine indéfiniment recommencée ?"<sup>5</sup>. En d'autres termes, nous ne pouvons nous accorder avec eux qui croient que l'exercice de la philosophie n'est possible que lorsque celui-ci est déjà légitimé. L'histoire de la philosophie montre le contraire, c'est-à-dire qu'elle est toujours à faire, y compris et surtout quand elle doit penser ce qui la rend impossible. C'est pourquoi une telle recherche devrait s'articuler autour de trois axes spécifiquement philosophiques : critique, problématique et conceptuel.

A titre d'exemple : il est temps que l'on abandonne vis à vis du système éducatif ce que Nietzsche appelait le point de vue supra-historique, ce point de vue qui "prétend tout juger selon une objectivité d'apocalypse", le point de vue qui "suppose une vérité éternelle, une âme qui ne meurt pas, une conscience toujours identique à soi". Nous savons qu'aujourd'hui circulent les concepts, s'instaurent des pratiques sur la légitimité desquels nous nous interrogeons ; et ce d'autant plus que ces concepts circulent comme des mots d'ordre et que ces pratiques s'instaurent comme des prouesses techniques. Ces concepts et ces pratiques ont un lieu d'origine, un sol ; ils ont migré d'un domaine à un autre. D'où viennent-ils et comment sont-ils entrés dans le champ de l'éducation ? Suffit-il de dire qu'ils nient l'acte éducatif, qu'ils lient l'école à l'entreprise, qu'ils expriment cette ironie de l'histoire de voir un système livré aux modes de vie et de pensée du marché par ceux qui devaient l'en défendre ? Peut-être à supposer que l'analyse soit juste, mais il convient surtout d'accomplir la tâche "grise, méticuleuse et patiemment documentaire" qui consisterait justement à en comprendre la provenance, le mode de migration, la modalité d'absorption dans l'éducation, la violence sourde qu'ils exercent, les coercitions qu'ils impliquent. Tant d'exemples viennent à l'esprit : le concept de formation, en premier lieu, évidem-

---

<sup>5</sup>- J. Derrida, op. cit. p. 26.

ment ; celui d'information, de communication, dans la perspective de l'horizon cognitiviste dont on parlait plus haut ; l'histoire de la migration des concepts de gestion du personnel des entreprises vers la sphère éducative, etc. Il faudrait avoir un peu plus les mains sales, et pour s'inspirer de la question de Foucault, se demander ce qu'est ce présent de l'enseignement : qui sommes-nous, aujourd'hui, nous qui enseignons ? Que veut-on que nous devenions ? Que sommes nous peut-être déjà devenus ?

Nous ne pouvons ici qu'indiquer des grandes lignes, mais la philosophie de l'éducation se présente parfois comme un heureux syncrétisme et souvent elle fait l'économie de ce que Spinoza appelait de ses vœux, à savoir "une doctrine de l'éducation des enfants". Tout cela fonctionnerait bien si la formation était livrée à deux mondes : l'un qui serait celui de la technique éducative, étranger à la question des fins ; et l'autre celui de la réflexion ; l'un qui serait celui des fourmis, et l'autre celui de l'humanité. Ce serait tellement rassurant. Il n'en est rien. Alors une philosophie de l'éducation est une philosophie à part entière, au même titre qu'une philosophie des sciences et donc pour reprendre les mots de Canguilhem, "toute matière étrangère lui est bonne". "Se connaître soi-même — apprendre à penser — faire comme si rien n'allait de soi — s'étonner, "s'étonner que l'étant est"... ces déterminations de la philosophie et beaucoup d'autres forment des attitudes intéressantes, quoique lassantes à la longue, mais elles ne constituent pas une opération bien définie, une occupation précise, même du point de vue pédagogique. On peut considérer comme décisive, au contraire, cette définition de la philosophie : connaissance par purs concepts."<sup>6</sup> Il y a là, pour nous, plus qu'un programme... notre place au *cœur* d'un débat.

**André SCALA**  
IUFM Nord-Pas-de-Calais  
(Centre de Douai)

---

<sup>6</sup>- G. Deleuze & F. Guattari Qu'est-ce que la philosophie ? p. 12, Minuit, Paris 1991.